

**Taux de taxation et tarification<sup>1</sup>****Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,5732
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,5148
Immeubles non résidentiels	3,0298
Terrains vagues	1,1464

**Réserve financière de l'eau****Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0825
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0494
Immeubles non résidentiels <sup>2</sup>	0,2667

**Réserve financière de la voirie****Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0036
Immeubles non résidentiels	0,0239

**Taxes d'arrondissement**

Taxes relative aux services (tous les immeubles)	0,0967
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0583

**Tarifification fiscale locale****Tarifification de l'eau**

Immeubles résidentiels	Tarif de base de 40 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif de base de 90 \$ par local pour les premiers 255 m <sup>3</sup> , tarif de 0,37 \$/m <sup>3</sup> jusqu'à 425 m <sup>3</sup> et de 0,41 \$/m <sup>3</sup> pour l'excédent.

**Tarifification des matières résiduelles**

Immeubles résidentiels	Tarif de 100 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif de 100 \$ par établissement commercial.

<sup>1</sup> À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

<sup>2</sup> En 2016, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.